

Justificatif généré le 24/01/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 24/01/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/656418
N° d'annonce : 656418

Par acte du 18 janvier 2023, il a été constitué une société par actions simplifiée :

Dénomination :

BIGBANG IV

Capital : 100 000 Euros

Siège social : 20, rue de la Verrerie 75004 PARIS

Objet : Restauration traditionnelle, restauration rapide (dégustation sur place et plats à emporter et à livrer) ; bar et brasserie ; salon de thé ; traiteur

Durée : 99 ans

Chaque action donne droit, dans les bénéfices et l'actif social, une part nette proportionnelle la quotité du capital qu'elle représente.

Toute cession d'actions est libre.

Président : M. CAI Nicolas, demeurant 30, boulevard de Saint-Marcel – 75005 PARIS

Immatriculation au RCS de PARIS.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : #a33LwoXZ

<https://digitalisation.actulegales.fr/#a33LwoXZ>

